



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TRÉGER
KUMUNIEZH

CLE SAGE Baie de Lannion

Service Forêt Bocage

14 octobre 2024

Actions en faveur du bocage

Gestion / Protection / Reconstitution



Amélioration de la gestion

- Accompagnement MAEC « Bocage »
- Réalisation de Plans de Gestions Durables des Haies
- Démonstrations de taille individuelles ou groupées
- Formation :
 - bûcheronnage
 - gestion durable de la haie (validante dispositif MAEC)
- Journée technique sur la valorisation de la haie :
 - Bois Raméal Fragmenté
 - Piquets châtaignier
 - Bois d'œuvre hors standards
 - Chantier clé en main (bois énergie)

Amélioration de la gestion

- Plan de gestion de bocage de bord de routes (PGB)
- Chantiers clé en main proposés aux communes avec une valorisation en bois énergie :
 - Marché de travaux sylvicoles
 - Régie de voirie formée au bûcheronnage
- Approvisionnement direct au chaufferies et réseaux de chaleur communautaires

Amélioration de la gestion

MAEC « Bocage »

→Campagne 2023:

PAEC Lieue de Grève : 16 agriculteurs et 52 km contractualisés

PAEC Léguer : 23 agriculteurs et 71 km contractualisés

Campagne 2024:

PAEC Lieue de Grève : 5 agriculteurs et 24 km contractualisés

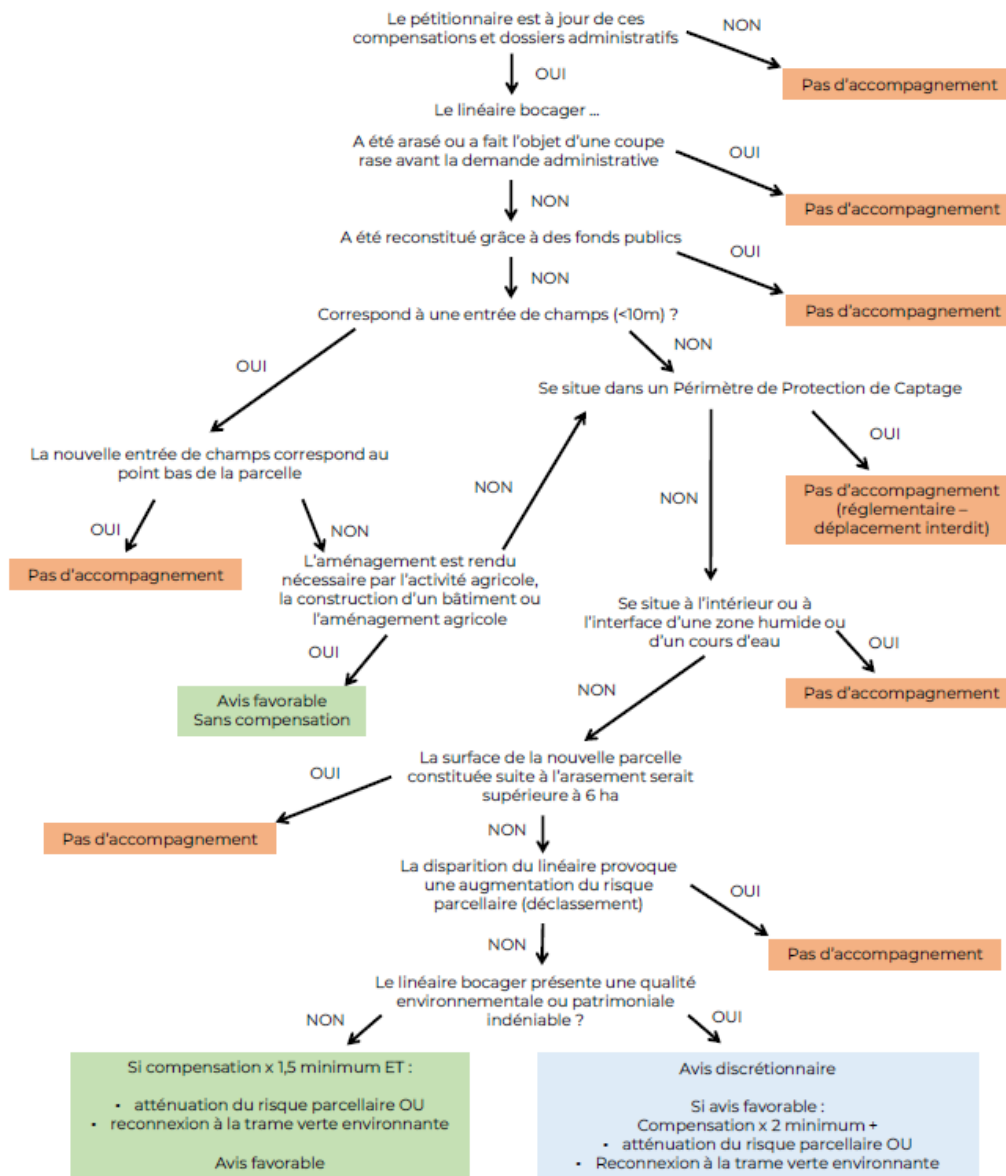
PAEC Léguer : 12 agriculteurs et 25km contractualisés

Formation sur la gestion durable du bocage les 5 et 7 novembre
validante pour l'obligation de formation pour les contractants.

Protection

- Accompagnement de l'agriculteur dans le cadre de la procédure BCAE « déplacement de haies »
- Cadrage dans une nouvelle procédure basée sur un arbre de décision reprenant plusieurs éléments réglementaires ainsi que des éléments techniques et scientifiques (risques parcellaires, tailles de parcelle, qualité environnementale, etc.).
- Compensation x 1,5 minimum

PROCÉDURE D'ACCOMPAGNEMENT DÉPLACEMENT DE HAIE - BCAA N°8 (PROJET)



*Linéaire présentant (de façon non exhaustive) : chemin creux ou haie connectée au moins deux fois au réseau bocager environnant, étagement diversifiée et complexe de la haie, présence de lianes et de lierre, plus de 3m³ de bois mort par tronçon de 100ml (sur pied ou au sol), arbres de gros diamètres et / ou à cavités, âge avancé de la haie (déterminé par la présence de plantes indicatrices ou par analyse cartographique ou de photos aériennes), talus pierre et éléments rupestres, chemin creux, terriers, espèce à forte valeur patrimoniale (orme champêtre par exemple), etc.
NB : si avis favorable, travaux (abattage, arasement, etc.) à réaliser uniquement entre le 16 août et le 15 mars.
Replantation uniquement avec des essences locales.

Protection

→ Protection au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme (continuité écologique) de l'intégralité du bocage y compris talus nus :

- Inventaire terminé durant l'été 2024
- Rédaction du règlement et de l'OAP TVB

→ Principales propositions :

- Soumission de la coupe rase au régime d'autorisation (déclaration préalable).
- Entretien courant non soumis à déclaration préalable.
- Déplacement de haies autorisé suivant une procédure similaire à l'arbre de décision BCAE

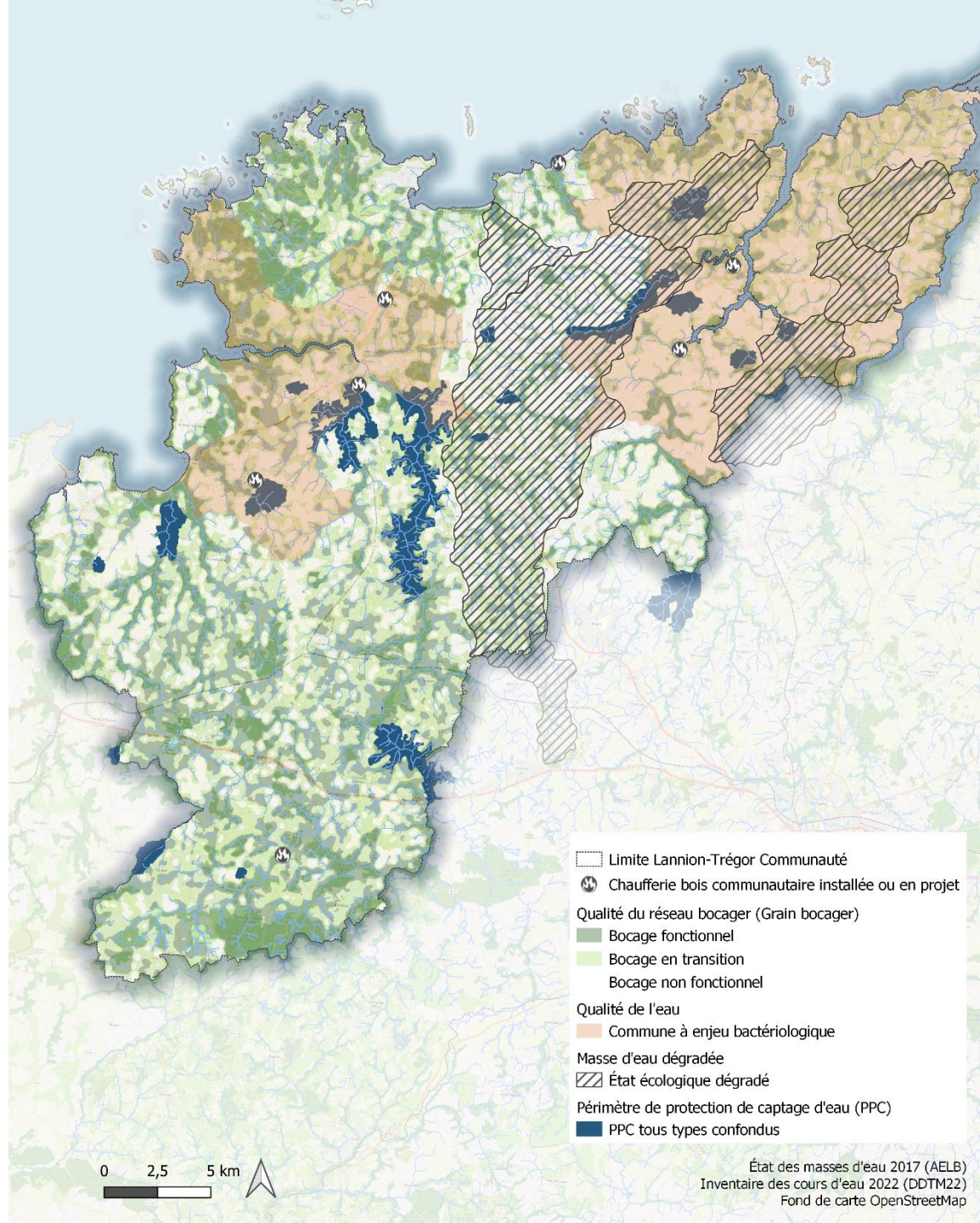
Reconstitution

→ Feuille de roue stratégique dans le cadre du programme Breizh Bocage

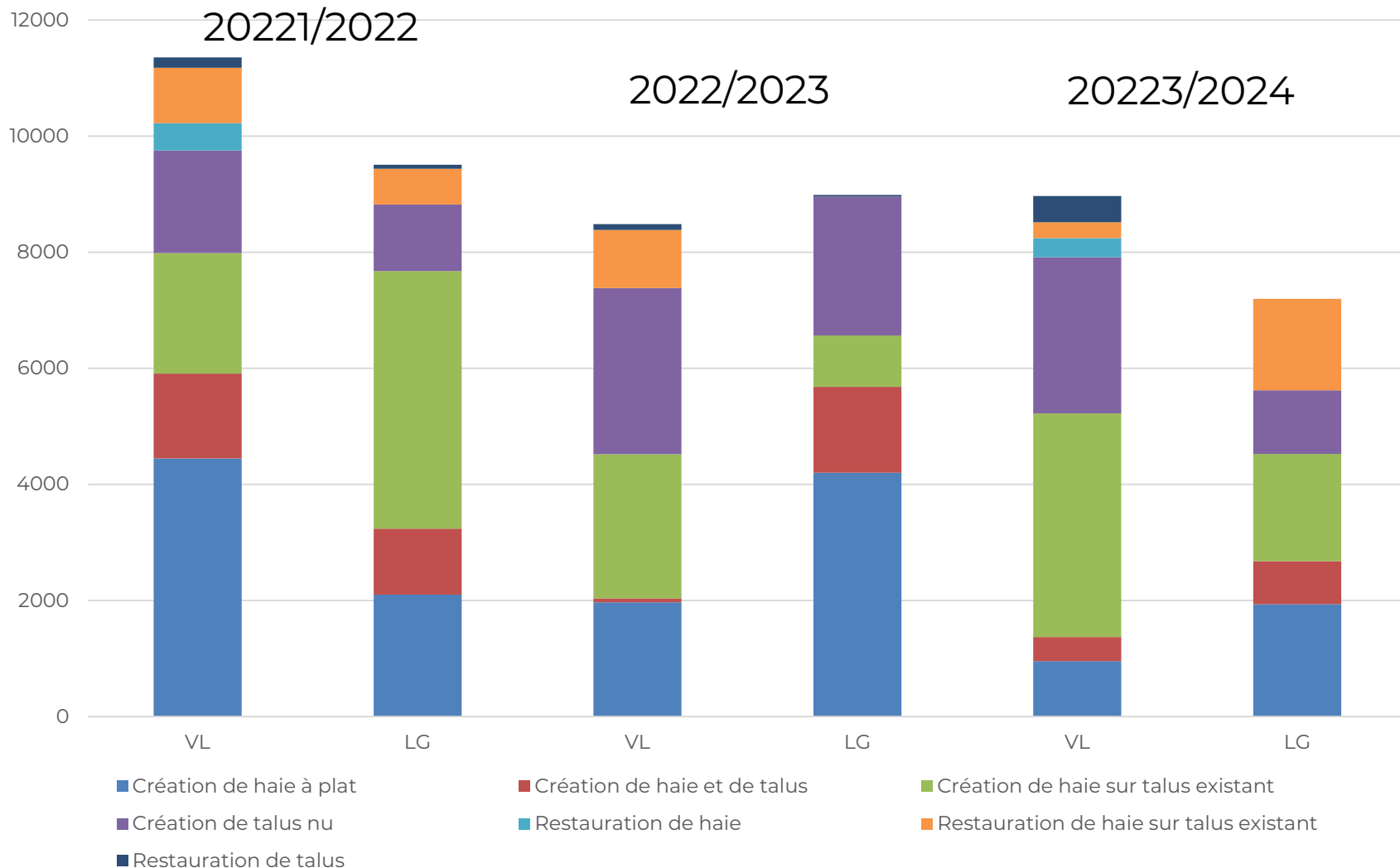
→ 1 ETP sur la Lieue de Grève + 1 ETP sur la vallée du Léguer + 1,5 ETP sur le Jaudy-Guindy-Bizien-Côtiers

→ Objectif d'environ 40 km annuel de travaux sur l'ensemble du territoire LTC

		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Restauration (km)		5	5	5	5
Création (km)	Haie à plat	7	7	7	7
	Talus plantés	17	17	17	17
	Talus nus	15	15	15	15
Total linéaire		44	44	44	44
Dégagements (plants)		90 000	90 000	90 000	90 000



Linéaire reconstitué depuis l'hiver 2021/2022 sur les BV Lieue de Grève et Vallée du Légor













→ Diversification des sources d'approvisionnement par des contrats de culture :

- partenariat sur 5 ans ville / LTC (2500 plants en 2023/2024 puis 5000 en 2024/2025) centré autour d'espèces originaires du massif armoricain et thermophiles
- Marché sur 4 ans avec un pépiniériste Végétal Local pour arriver à 5000 plants d'arbustes principalement

→ Prélèvement des graines en régie

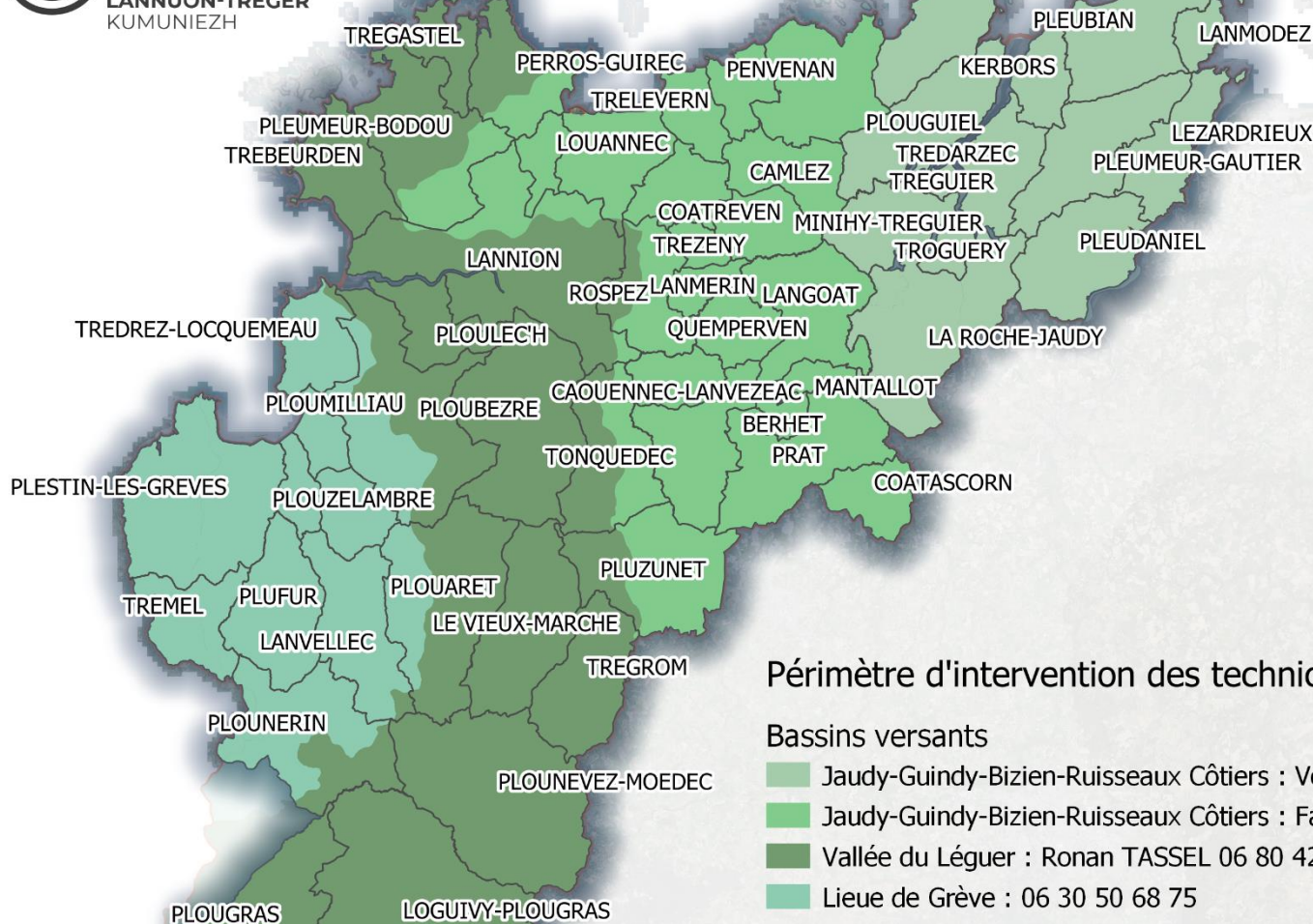


→ Promotion de toutes les formes de valorisation du bocage avec un animateur filière bois à travers un programme d'animations techniques :

- Bois bûche
 - Piquets châtaignier
 - Bois d'œuvre hors standards
 - Plaquette litière
 - Bois raméal fragmenté / paillage
-
- Démonstration chantiers clé en main
 - Atelier taille de formation



LANNION-TREGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH



Périmètre d'intervention des technicien(nes) bocage LTC

Bassins versants

- Jaudy-Guindy-Bizien-Ruisseaux Côtiers : Véronique PRIGENT 06 33 58 84 15
- Jaudy-Guindy-Bizien-Ruisseaux Côtiers : Fabien DUMORTIER 06 08 22 23 86
- Vallée du Léguer : Ronan TASSEL 06 80 42 17 93
- Lieue de Grève : 06 30 50 68 75

Technicienne bocage de bord de route (territoire communautaire) :

Léa OGEL 07 87 75 15 85

Animateur filière bois : Gaël DECQ 06 72 37 82 75

0 5 10 km





LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TRÉGER
KUMUNIEZH

Côtes d'Armor
le Département



Breizh Bōcage



COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne /



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



lannion-tregor.com

Suivez-nous



Merci pour votre attention | Trugarez